

## Infirmier de groupement Santé/ Formation

### 1. Le descriptif du poste

<b>Grade/niveau de recrutement</b>	<b>Infirmier de classe normale à infirmier hors-classe</b>
<b>Quotité de temps de travail</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Temps complet <input type="checkbox"/> Temps non complet (à préciser) : ..... %
<b>Localisation</b>	Direction du Service de Santé et de Secours Médical – Site de la Direction départementale – 12 rue Arago – 44240 La Chapelle sur Erdre
<b>Position dans l'organisation</b>	Direction du Service de Santé et de Secours Médical – Groupement santé en service
<b>Rattachement hiérarchique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Médecin de groupement opération/formation</li> <li>- Chef de service santé-formation</li> </ul>
<b>Encadrement</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Pas d'encadrement <input type="checkbox"/> 1 à 5 agents <input type="checkbox"/> 5 à 10 agents <input type="checkbox"/> + de 10 agents
<b>Mission</b>	Il/elle assiste et conseille le médecin de groupement ainsi que le chef de service santé formation dans son domaine de compétence. Il travaille en étroite collaboration avec les membres du service, le référent SSUAP départemental, ainsi que les sapeurs-pompiers du groupement support école.
<b>Activités / Compétences : Attendus du poste en matière de compétences techniques</b>	<p><b>1. Encadrement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à l'encadrement des infirmiers sapeurs-pompiers volontaires dans son domaine de compétences.</li> </ul> <p><b>2. Formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre et participer aux actions de formation des sapeurs-pompiers en matière de SSUAP et notamment les actes de soins d'urgence ainsi que le maintien des compétences dans ce domaine.</li> <li>- Mettre en œuvre et participer aux actions de formation des membres du service de santé ;</li> <li>- S'associer à l'encadrement des nouveaux personnels et stagiaires du service ;</li> <li>- Participer aux retours d'expérience et à l'évaluation des pratiques professionnelles.</li> </ul> <p><b>3. Activité opérationnelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à l'astreinte départementale du service de santé ;</li> <li>- Participer à l'activité opérationnelle VLI ;</li> <li>- Participer à la garde d'officier santé CODIS ;</li> <li>- Participer aux exercices et aux manœuvres dans son domaine de compétences.</li> </ul> <p><b>4. Contribution au fonctionnement et au développement du service</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser le suivi des formations dispensées par le SSSM ;</li> <li>- Accompagner et inscrire les nouveaux arrivants dans leur cursus de formation initiale ;</li> <li>- Assurer le suivi individuel des formations du personnel SSSM professionnels et volontaires ;</li> <li>- Veiller les évolutions en matière de soins et secours d'urgence ;</li> <li>- Assurer la mise à jour des supports pédagogiques du service en tenant compte des évolutions du secourisme et de la médecine d'urgence ;</li> <li>- Participer aux nouveaux projets du service formation .</li> </ul>
<b>Profil recherché : Formation initiale/Expérience – savoirs socioprofessionnels – compétences comportementales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier et être médicalement apte à l'emploi ;</li> <li>- Capacité au management ;</li> <li>- Connaissance du cadre réglementaire de l'hygiène, de la sécurité et de la santé au travail ;</li> <li>- Sens de l'organisation, rigueur, autonomie dans son champ de prérogatives ;</li> <li>- Maîtrise des logiciels métiers ;</li> <li>- Notions sur les principes d'organisation du SDIS appréciées.</li> </ul>

## 2. Les compléments d'information liés au recrutement

<b>Contacts pour plus de renseignements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monsieur Yves LAMAIZIERE, médecin de groupement santé-formation-opération 02.28.09.83.82 06.73.77.78.67 ;</li> <li>• Madame Laëtitia TILLARD, chef du service santé/formation au 02.28.20.47.86 / 06.86.98.32.10 ;</li> <li>• Madame Christelle GAUCHER, Gestionnaire recrutement et mobilité interne au 02.28.09.81.48 /06.83.63.63.00</li> </ul>
<b>Métier CNFPT associé</b>	Infirmier/Infirmière de Service d'incendie et de secours
<b>Modalités de recrutement</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Recrutement sur emploi permanent
<b>Origine potentielle des candidats</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Agents titulaires ou lauréats du concours d'infirmier de SPP
	<input checked="" type="checkbox"/> Candidats externes, fonctionnaires titulaires
<b>Poste vacant à compter du</b>	1 <sup>er</sup> juin 2024
<b>Rémunération et régime de travail</b>	Traitement indiciaire + régime indemnitaire d'infirmier de groupement à 20%
	NBI : <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
	<input checked="" type="checkbox"/> 1607 heures annualisées
	<input checked="" type="checkbox"/> Eligibilité télétravail : jusqu'à 2 jours selon accord de la hiérarchie
<b>Avantages liés au poste / Action sociale</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Comité des œuvres sociales <input checked="" type="checkbox"/> Chèques vacances
	<input checked="" type="checkbox"/> Participation mutuelle santé (contrat labellisé) <input checked="" type="checkbox"/> Contrat groupe prévoyance
	<input checked="" type="checkbox"/> Restauration collective sur le site <input checked="" type="checkbox"/> Titres-restaurant

Les candidatures devront être composées d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae mettant en avant les compétences acquises puis adressées par mail sous référence «**SSSM 24.02** » **jusqu'au 18 mai 2024** inclus à l'**attention de Monsieur le Contrôleur général Stéphane MORIN, Directeur départemental**.

Les candidatures **internes** devront être transmises avec copie à son N+1 justifiant ainsi le principe de visa

Les candidatures **externes** devront être transmises avec la copie du dernier arrêté de situation administrative attestant du grade détenu.

Adresse mail : [service-recrutement@sdis44.fr](mailto:service-recrutement@sdis44.fr)

**Les entretiens sont planifiés le 19 juin 2024.**

Les candidats sélectionnés seront préalablement soumis à un test d'évaluation (de compétences comportementales et cognitives) qui précèdera l'entretien.